

« Manifeste pour le droit au logement digne pour tous »

Conférence de presse

En février 2011, 47 organisations de la société civile corse se sont regroupées autour du « Manifeste pour le droit au logement digne pour tous » afin de contribuer aux Assises du foncier et du logement organisées par le Conseil Exécutif de Corse.

Aujourd'hui, les associations et les syndicats concernées décident de reprendre la parole pour dénoncer le sort fait à la Confédération nationale du logement (CNL) qui œuvre pour la défense du droit au logement et pour le droit des locataires.

Des décisions graves ont été prises par le gouvernement à l'encontre de la CNL : la suppression de l'agrément « d'association de consommateurs » et l'annulation de la subvention d'Etat qui lui était allouée.

Une motion de protestation contre ces décisions sera remise en préfecture de Corse le vendredi 25 novembre à 17h par une délégation du Manifeste composée de :

- Martin Agostini, CNL
- André Morrachini, centre technique régionale de la consommation (AFOC 2A, CNL 2A, UFC Que choisir, INDECOSA CGT 2A et 2B)
- Gérard Mortreuil, CFDT
- Michele Zevaco, Ligue des droits de l'Homme,

qui sera reçue par la directrice de Cabinet du préfet de Corse

La délégation rendra publique la motion remise en préfecture au cours d'une

CONFERENCE DE PRESSE

Vendredi 25 novembre 2011

A 16h30

Devant la préfecture de Corse

Cours Napoléon - Ajaccio